



Été 1994 (Vol. 6, N<sup>o</sup>. 2) numéro d'article 3

# Les difficultés des mères seules sur le marché du travail

---

**Susan Crompton**

**D**e plus en plus de mères avec enfants de moins de six ans sont actives sur le marché du travail depuis une vingtaine d'années. Toutefois, le nombre élevé de mères mariées masque la vérité sur la situation précaire des mères seules (sans conjoint) sur le marché du travail.

Ces dernières années, la proportion de mères mariées occupant un emploi à l'extérieur du foyer a été presque deux fois plus élevée que celle des mères seules. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'en 1981, les mères sans conjoint qui avaient des enfants de moins de six ans étaient plus actives sur le marché du travail. Alors, pourquoi ces mères seules ont-elles perdu tellement de terrain par rapport aux femmes mariées? Cet article examine la situation stagnante des mères seules vis-à-vis de l'emploi en tenant compte de leur état matrimonial, c'est-à-dire du fait qu'elles soient séparées, divorcées ou célibataires (jamais mariées) [▼1](#). L'étude traite essentiellement des femmes dont le plus jeune enfant a moins de six ans, car c'est le niveau d'emploi de ces mères qui a changé le plus radicalement depuis les années 70 (voir [Sources des données et définitions](#)).

## L'emploi des mères seules stagne pendant que celui des mères mariées double

Le nombre de mères seules avec un ou des enfants de moins de six ans a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, pour passer de 96 000 en 1976 à 228 000 en 1993. Pendant ce temps, le nombre de femmes mariées ayant de jeunes enfants s'est maintenu autour de 1,4 million. En 1993, 14 % des femmes ayant des enfants d'âge préscolaire les élevaient seules, comparativement à 6 % en 1976. Cependant, la part des mères seules dans la main-d'oeuvre n'a pas suivi la croissance de leur proportion

dans la population. Au cours de cette période, elles n'ont jamais représenté plus de 9 % des mères ayant d'enfants d'âge préscolaire qui occupaient un emploi.

En 1993, 60 % des femmes mariées avec enfants de moins de six ans occupaient un emploi, soit près de deux fois plus qu'en 1976. En comparaison, 26 % seulement des mères célibataires avaient un emploi en 1993, taux inférieur à celui enregistré en 1976. La proportion correspondante, parmi les mères séparées ou divorcées, soit 44 %, n'était que légèrement plus élevée ([graphique A](#)).



## **Graphique A Les mères célibataires sont les moins susceptibles d'occuper un emploi.**

*Source : Enquête sur la population active*

Il peut être trompeur toutefois de ne considérer que la première et la dernière années de la période. Le rapport emploi-population (taux d'emploi) des mères mariées a progressé rapidement et régulièrement, tandis que les gains réalisés pendant une ou deux années par les mères seules ont souvent été compensés par des pertes les années suivantes. Ces changements brusques sont le reflet de conjonctures économiques qui laissent présager que les mères seules—pour des raisons discutées ci-après—sont plus vulnérables que les femmes mariées aux conditions économiques difficiles.

## **Les femmes mariées ont plus d'expérience de travail que les mères seules**

La vulnérabilité des mères seules se reflète dans leur expérience de travail la plus récente, soit qu'elles occupent actuellement un emploi ou soit qu'elles en aient occupé un au cours des cinq dernières années. Jusqu'au début des années 80, les mères seules étaient plus susceptibles d'avoir des antécédents récents de travail que les mères mariées. Cependant, l'entrée massive des femmes mariées sur le marché du travail a eu pour effet d'augmenter de façon significative leur expérience de travail ([graphique B](#)). En 1993, 87 % des mères mariées détenaient une expérience récente de travail, comparativement à 81 % des mères séparées ou divorcées et à 78 % des mères célibataires.



## **Graphique B Les mères mariées sont maintenant plus susceptibles d'avoir de l'expérience récente de travail.**

*Source : Enquête sur la population active*

En outre, la proportion de mères mariées n'ayant jamais travaillé a fléchi de façon constante pour atteindre 3 % en 1993, tandis que le pourcentage de celles dont le dernier emploi remontait à plus de cinq ans a diminué de moitié, passant de 19 % à 9 %. On observe aussi une baisse dans la proportion des mères séparées ou divorcées, quoique la chute n'ait pas été aussi marquée. Par ailleurs, en 1993, 10 % des mères célibataires n'avaient jamais travaillé et 12 % n'avaient pas travaillé depuis plus de cinq ans.

Les mères mariées sont également proportionnellement plus nombreuses à occuper des emplois mieux rémunérés. En 1993, 30 % de ces mères qui avaient une expérience récente de travail occupaient un poste de gestion ou d'administration ou exerçaient une profession libérale, comparativement à 20 % des mères séparées ou divorcées et à 14 % des mères célibataires [▼2](#).

Un autre aspect important de l'expérience de travail est l'ancienneté, car celle-ci apporte généralement la sécurité d'emploi. Pendant toute la période à l'étude, il y avait une plus forte proportion de mères mariées que de mères seules qui travaillaient depuis plus de cinq ans pour le même employeur; en 1993, par exemple, 44 % des mères vivant en couple étaient dans cette situation, comparativement à 32 % des mères seules. Toutefois, l'ancienneté moyenne a augmenté de façon substantielle pour toutes les mères : elle s'est accrue d'un peu plus de la moitié chez les mères mariées, passant de 3,6 années en moyenne en 1976 à 5,6 années en 1993 et a doublé chez les mères seules, passant de 2,3 à 4,6 années.

## **Les mères célibataires sont plus jeunes que les autres mères**

Il se peut que les mères qui élèvent seules des enfants d'âge préscolaire, particulièrement celles qui ne se sont jamais mariées, soient défavorisées sur le marché du travail tout simplement parce qu'elles sont généralement plus jeunes que les mères mariées. L'âge moyen de l'ensemble des mères avec enfants de moins de six ans a augmenté de deux ans depuis 1976, mais les mères célibataires ont toujours eu quatre ou cinq ans de moins que les autres mères. En 1993, l'âge moyen tant pour les mères mariées que les mères séparées ou divorcées était de 31 ans, tandis que celui des mères célibataires était de 26 ans.

Enfin, bien que beaucoup de gens croient qu'une forte proportion de mères seules sont de jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, il n'en est pas ainsi. En 1976, 35 % des mères seules avaient moins de 25 ans, mais à partir de 1993, en partie à cause du vieillissement de la population, cette proportion n'était que de 28 %.

## **Les mères seules ont moins d'instruction que les mères mariées**

L'absence d'études supérieures—études postsecondaires terminées [▼3](#)—pourrait aussi expliquer une partie de l'écart au niveau de l'emploi entre les mères mariées et les mères seules. Comme les exigences scolaires requises pour la plupart des postes sont à la hausse, les chances qu'une mère puisse obtenir un

emploi augmentent avec son niveau d'instruction. Ainsi, en 1993, le taux d'emploi des mères vivant en couple et ayant de jeunes enfants était de 68 % chez celles qui avaient fait des études collégiales et de 74 % chez les diplômées universitaires.

Toutefois, les mères seules, particulièrement les célibataires, ont beaucoup moins d'années de scolarité que les mères vivant en couple. Et, bien que la proportion de mères ayant un niveau d'instruction supérieur ait doublé durant cette période, suivant ainsi la tendance observée dans l'ensemble de la population, les mères célibataires n'ont pas réussi à rattraper les mères vivant en couple. En 1993, 19 % des mères célibataires avec enfants d'âge préscolaire possédaient un diplôme collégial ou un grade universitaire, comparativement à 29 % des mères séparées ou divorcées et à 46 % des mères mariées ([graphique C](#)).



### **Graphique C Les mères mariées ont un niveau d'instruction plus élevé\*.**

*Source : Enquête sur la population active, 1993*

*\* Mères ayant des enfants de moins de six ans.*

---

## **La proportion de mères célibataires a doublé**

S'il est faux de croire que beaucoup de mères seules sont très jeunes, il est en revanche tout à fait vrai qu'un grand nombre d'entre elles n'ont jamais été mariées. En 1976, une mère seule avec enfants d'âge préscolaire sur quatre était célibataire; ce rapport a progressé sans cesse pour s'établir à une sur deux en 1993 ([graphique D](#)). Par conséquent, la proportion de mères seules (et leurs enfants) qui ont accès aux ressources financières dont bénéficient souvent les femmes divorcées, comme les pensions alimentaires et une part des biens acquis pendant le mariage, a diminué de façon régulière ▼<sup>4</sup> (voir [Profil des mères inactives sur le marché du travail](#)).



### **Graphique D La proportion des mères célibataires ayant des enfants de moins de six ans a doublé depuis 1976.**

*Source : Enquête sur la population active*

*\* Mères mariées ou veuves (voir Note ▼<sup>1</sup>).*

---

A ce désavantage initial sur le plan financier s'ajoute l'augmentation constante de la proportion de mères célibataires qui ont plus d'un enfant à leur charge. La proportion de mères célibataires à la tête d'une famille de deux enfants ou plus est passée de 20 % en 1976 à 38 % en 1993. La proportion des mères mariées ayant deux enfants ou plus s'est, quant à elle, maintenue autour des deux tiers, alors qu'elle se situait entre plus de la demie et des deux tiers chez les femmes séparées ou divorcées.

## **Les mères inactives sur le marché du travail sont moins instruites**

Pendant toute la période à l'étude, la proportion de mères mariées demeurant hors de la population active diminuait rapidement, alors que celle des mères seules était d'environ 50 %. La raison tient peut-être en partie au fait que les mères qui restent à la maison ont plus de difficulté que les autres à trouver un emploi puisqu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir terminé des études postsecondaires. En 1993, 12 % seulement des mères seules inactives avaient terminé des études postsecondaires, comparativement à 39 % des mères seules actives. Les femmes mariées au foyer avaient moins d'années de scolarité que celles qui détenaient un emploi, en dépit du fait qu'elles étaient relativement beaucoup plus nombreuses que les mères seules à avoir terminé des études collégiales ou universitaires.

## **Les possibilités d'emploi des mères augmentent avec l'âge des enfants**

La situation vis-à-vis de l'emploi des mères seules dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 15 ans est nettement meilleure que celle des mères seules avec enfants d'âge préscolaire. (De fait, jusqu'en 1986, les femmes divorcées avec enfants d'âge scolaire étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir un emploi que les mères mariées.) Les mères célibataires ainsi que les mères séparées ou divorcées avaient plus de chances d'occuper un emploi lorsque leurs enfants étaient plus âgés, quoique l'écart entre ces deux groupes se soit creusé au fil des ans du fait que la situation des mères célibataires n'a pas évolué.

## **Conclusion**

Si la situation des mères seules du point de vue de l'emploi n'a pas évolué, ce n'est pas par mauvaise volonté de leur part. Un grand nombre des mères seules qui sont actuellement inactives veulent trouver un emploi; parmi les mères seules qui travaillent, une proportion plus forte que celle des mères mariées occupent un emploi à temps plein, et une bonne part de celles qui travaillent à temps partiel préféreraient travailler à temps plein. Il demeure que les femmes mariées sont en moyenne plus âgées, plus instruites et ont davantage d'expérience de travail. En outre, le fait qu'elles peuvent partager les responsabilités parentales avec un autre adulte ne peut que les aider à chercher du travail ou à conserver leur emploi si elles en ont un. Compte tenu de la concurrence que représente le vaste bassin de femmes ayant plus

d'années de scolarité (en 1993, les mères mariées avec enfants d'âge préscolaire étaient six fois plus nombreuses que les mères seules), il n'est pas surprenant que beaucoup de mères seules aient du mal à intégrer le marché du travail.

Toutefois, même parmi les mères seules, certaines réussissent mieux que d'autres. Les mères séparées ou divorcées, étant «d'ex-femmes mariées», bénéficient d'une situation plus favorable sur le marché du travail que les célibataires parce qu'elles ont dans l'ensemble plus d'instruction et d'expérience de travail.

Le désavantage des mères célibataires sur le marché du travail s'explique peut-être en grande partie par leur faible niveau d'instruction. On peut ainsi s'interroger si l'arrivée des enfants hors du mariage augmente la probabilité d'interrompre ses études et de remettre à plus tard l'acquisition d'expérience de travail. Il demeure évident que l'on classe deux catégories distinctes de femmes qui ont des caractéristiques démographiques et socioéconomiques très différentes sous la rubrique générale «mères seules». Il semble qu'on rend un mauvais service aux unes comme aux autres en ne tenant pas compte de ces différences.

---

## Sources des données et définitions

Les données utilisées dans cet article sont des moyennes annuelles tirées des données mensuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) pour les années 1976 à 1993. Exception faite du court paragraphe se rapportant aux mères d'enfants d'âge scolaire, les données utilisées traitent exclusivement des mères dont le plus jeune enfant a moins de six ans.

Dans le but d'en apprendre davantage sur les inactifs, on a ajouté aux données tirées de l'EPA, celles provenant de l'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, supplément à l'EPA de novembre 1992. La grande majorité des Canadiens âgés de 15 à 49 ans qui étaient inactifs et ne faisaient pas d'études étaient des femmes; la plupart ont dit que leur principale activité était de s'occuper de leurs enfants et de tenir maison. Les données issues de l'enquête supplémentaire ont trait à des variables comme les activités autres que l'activité sur le marché du travail, les projets d'études et de travail des jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne fréquentent pas l'école, et les raisons ayant motivé une retraite anticipée des travailleurs âgés. (Les faits saillants des résultats de l'enquête ont été publiés dans le numéro d'avril 1993 de la publication *La population active*, n° 71-001 au catalogue.) Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, communiquez avec Mike Sivyler, Groupe des enquêtes spéciales, Division des enquêtes-ménages, au (613) 951-4598.

**Mère seule** : femme étant à la tête d'une famille monoparentale. L'état matrimonial est établi par le répondant, c'est-à-dire que l'on accepte l'état matrimonial déclaré par le répondant, quel que soit son

statut légal. La catégorie «mariée» peut donc comprendre aussi bien des personnes vivant en union libre que des personnes légalement mariées; de même, les catégories «célibataire» et «séparée» ou «divorcée» peuvent inclure des personnes ayant vécu auparavant en union libre.

**Enfant de moins de six ans** : le plus jeune enfant dans la famille a moins de six ans; les autres enfants dans la famille, s'il y en a, peuvent être plus âgés.

**Enfant âgé de 6 à 15 ans** : le plus jeune enfant dans la famille a entre 6 et 15 ans.

**Études postsecondaires terminées** : la personne possède un certificat ou diplôme décerné par un collège communautaire, un CEGEP, une école de métiers ou une école de formation professionnelle ou encore un grade, certificat ou diplôme universitaire.

**Taux d'emploi** : pourcentage de personnes dans une population donnée occupant un emploi. Ce taux est également connu sous le nom de rapport emploi-population.

**Expérience de travail** : le répondant détenait un emploi au moment de l'enquête ou en avait détenu un au cours des cinq dernières années.

---

## Profil des mères inactives sur le marché du travail

(Données tirées de l'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail, effectuée en novembre 1992)

### Projets de recherche d'emploi

En novembre 1992, les deux tiers des mères seules inactives avaient l'intention de chercher du travail, mais 22 % seulement comptaient commencer leurs recherches dans les 12 mois suivants, tandis que 37 % ne savaient pas quand elles allaient s'y mettre. Les mères mariées étaient proportionnellement moins nombreuses à planifier une recherche d'emploi, la moitié d'entre elles seulement en avaient l'intention. Parmi celles qui souhaitaient faire partie de la population active, 26 % prévoyaient commencer à chercher du travail avant un an.

Les mères seules étaient probablement plus désireuses que les femmes mariées de trouver un emploi à cause de leur situation financière. Plus de la moitié (56 %) des mères célibataires qui restaient au foyer ont déclaré que leur revenu en 1992 était inférieur à 10 000 \$, tandis que 47 % des mères séparées ou divorcées ont situé le leur entre 10 000 \$ et 14 999 \$. En contrepartie, plus de la moitié des mères

mariées (55 %) ont déclaré un revenu familial de 30 000 \$ ou plus. De fait, 12 % avaient un revenu familial de plus de 60 000 \$.

Presque toutes les mères seules qui étaient inactives avaient besoin d'aide sociale : 96 % des mères célibataires et 94 % des mères séparées ou divorcées touchaient des prestations d'aide sociale en novembre 1992<sup>5</sup>. Leur seule autre source de revenu d'importance était l'aide financière fournie par la famille ou provenant d'ailleurs (allocations familiales, héritage, succession). D'autre part, plus des deux tiers (68 %) des mères mariées étaient à la charge de leur conjoint et 16 % touchaient des prestations d'aide sociale. Près d'une sur sept (15 %) recevait des prestations d'Assurance-chômage ou des indemnités d'accident du travail, alors que ce n'était le cas d'aucune des mères seules<sup>6</sup>.

## Projets d'études des mères âgées de 15 à 24 ans

En novembre 1992, 52 % des mères seules et 43 % des femmes mariées âgées de 15 à 24 ans ayant un enfant de moins de six ans avaient fréquenté un établissement d'enseignement au cours des quatre années antérieures (de 1989 à 1992). Plus de la moitié des mères seules (54 %) avaient l'intention de poursuivre leurs études, même si la plupart ne savaient pas exactement quand elles allaient le faire. En comparaison, le tiers seulement (35 %) des mères mariées avaient l'intention de poursuivre leurs études.

---

## Notes

### *Note 1*

Comme les mères seules qui étaient veuves ou «mariées» (le mari étant absent, en prison par exemple, ou la femme préférant ne pas se décrire comme étant séparée) représentaient une si faible proportion (et qui allait en diminuant) de la population—18 % seulement (17 000) en 1976 et moins de 8 % (17 000 également) en 1993—elles ne font pas partie de l'analyse. Toutefois, les totaux comprennent toutes les mères seules, quel que soit leur état matrimonial.

### *Note 2*

L'augmentation du nombre de travailleurs occupant des postes de gestion et d'administration durant la période à l'étude s'explique en partie par le passage, en 1984, de la Classification type des professions (CTP) de 1970 à celle de 1980, dans l'Enquête sur la population active. La CTP de 1980 a une définition beaucoup plus large des fonctions de gestion que la précédente. Par conséquent, des travailleurs qui étaient classés dans les catégories de gestion et d'administration selon la CTP de 1980 auraient pu être classés autrement, selon la CTP de 1970.

### *Note 3*



Il semble qu'une formation ou des études de niveau postsecondaire soient essentielles pour quiconque espère trouver un emploi bien rémunéré ([Gilbert](#), 1993). Par conséquent, dans cette analyse, les études supérieures correspondent aux études de niveau collégial ou universitaire. La catégorie «études postsecondaires partielles», utilisée dans l'Enquête sur la population active, a été exclue parce qu'il est impossible de déterminer la durée de ces études - elle permet d'inclure les personnes qui ont assisté à la première semaine d'un cours d'introduction aussi bien que celles qui ont interrompu tout un programme d'études une semaine avant la fin.

#### **Note 4**

[Galarneau \(1992\)](#) montre l'importance des pensions alimentaires pour les familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans. Le revenu par tête dans ces familles dépasse de 45 % à 56 % celui dans les familles sans pension alimentaire, selon le nombre d'enfants dans la famille. Galarneau démontre également qu'en 1988 la pension alimentaire représentait 19 % du revenu moyen des familles monoparentales avec enfants à charge, pourcentage qui augmente avec le nombre d'enfants dans la famille.

#### **Note 5**

Selon les résultats de l'Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail effectuée en novembre 1992, les mères célibataires qui ne travaillaient pas et avaient des enfants plus âgés n'étaient pas moins nombreuses à retirer de l'aide sociale : 95 % de ces mères sans enfant d'âge préscolaire, mais avec au moins un enfant âgé de 6 à 15 ans comptaient dans leur revenu des prestations d'aide sociale, contre 74 % des mères séparées ou divorcées ayant des enfants du même âge.

#### **Note 6**

On ne peut déterminer combien de mères mariées touchaient des indemnités d'accident du travail parce qu'il n'est pas possible de faire une distinction entre ces indemnités et des prestations d'Assurance-chômage. De plus, plusieurs des mères mariées qui recevaient des prestations d'Assurance-chômage étaient probablement en congé de maternité.

---

## **Documents consultés**

- BARTHOLOMEW, R., A. HIBBETT, et J. SIDAWAY. «Lone parents and the labour market—evidence from the Labour Force Survey» dans *Employment Gazette*, vol. 100, n° 11, novembre 1992, p. 559-578.
- DEVEREAUX, M. S., et C. LINDSAY. [«Les mères seules et le marché du travail»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 5, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1993, p. 9-16.

- GALARNEAU, D. [«Les pensions alimentaires»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1992, p. 9-23.
  - GILBERT, S. [«Le marché du travail pour les sortants du secondaire»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 5, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, hiver 1993, p. 13-17.
- 

## Auteur

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

## Source

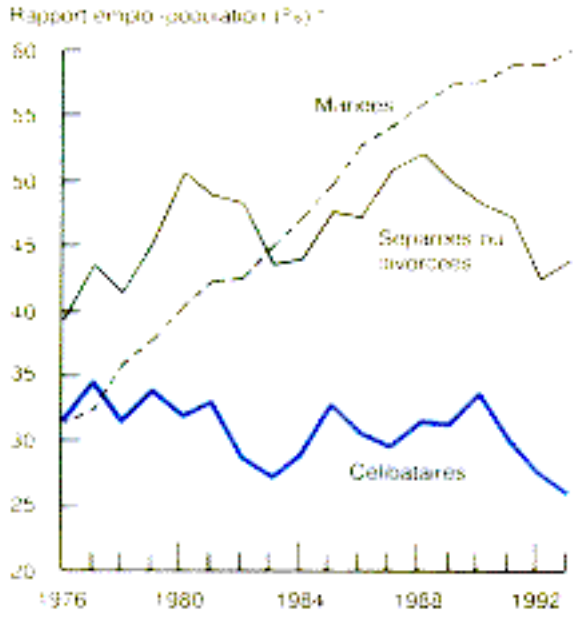
*L'emploi et le revenu en perspective*, Été 1994, Vol. 6, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).

---



Graphique A

**Les meres celibataires sont les moins susceptibles d'occuper un emploi.**



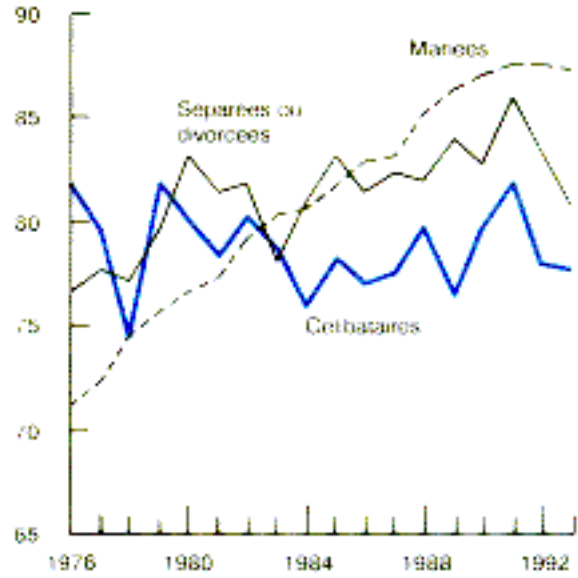
Source : Enquête sur la population active

\* Des meres ayant des enfants de moins de six ans

### Graphique B

**Les mères mariées sont maintenant plus susceptibles d'avoir de l'expérience récente de travail.**

% avec de l'expérience récente de travail\*

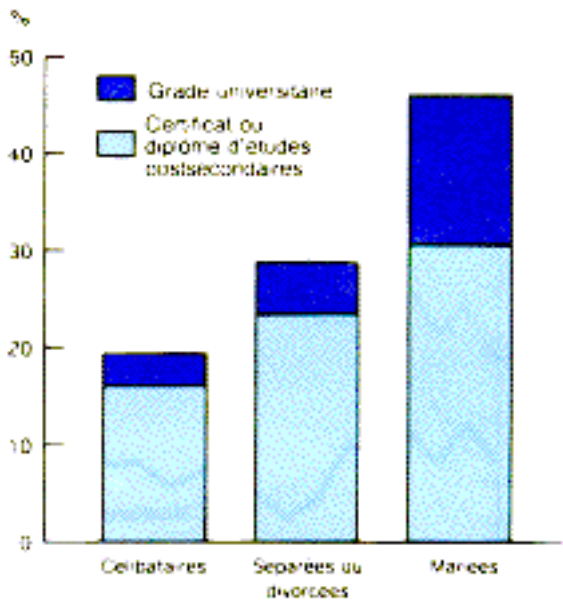


Source : Enquête sur la population active

\* Mères ayant des enfants de moins de six ans qui occupent un emploi au moment de l'enquête ou en occupèrent un au cours des cinq années précédentes

Graphique C

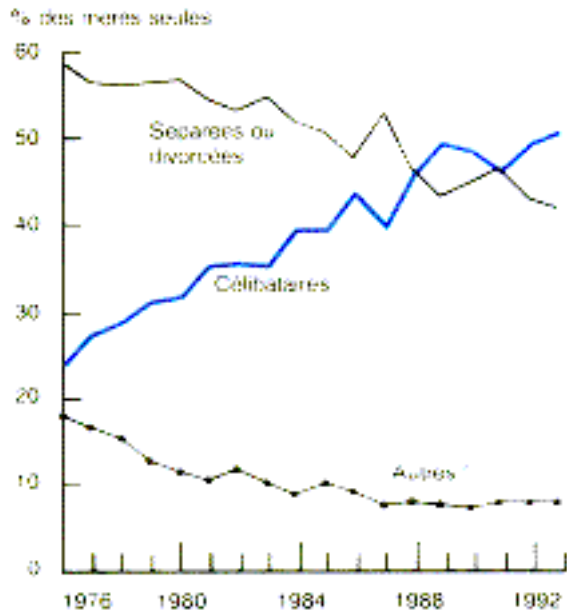
**Les mères mariées ont un niveau d'instruction plus élevé \***



Source : Enquête sur la population active, 1993  
\* Mères ayant des enfants de moins de six ans

Graphique D

**La proportion des mères célibataires ayant des enfants de moins de six ans a doublé depuis 1976.**



Source : Enquête sur la population active  
\* Mères mariées ou veuves (voir Note 1).